

Axe 2	Fiche action 2.5. : Composteur collectif et jardins partagés
Intitulé de l'axe stratégique Favoriser le vivre ensemble et garantir l'accès à des services de proximité adaptés aux nouvelles attentes.	Projet 2.5.1. : Marcillac-Vallon - Mise en place de Composteur(s) collectif(s)
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Le tri des déchets est un enjeu identifié sur le territoire. Le but étant la réutilisation de déchets à des fins utiles comme avec le compost pour la création d'engrais naturels. La réalisation d'un composteur collectif se situant au niveau du parking des logements collectifs de Bellevue et pour environ 16 logements a été effectuée pour ceux-ci.</p> <p>Ce type de projet présente un vif engouement auprès des utilisateurs.</p> <p>L'opération est terminée mais elle est amenée à se reproduire sur le territoire communal afin d'appliquer et respecter la loi anti-gaspillage de 2020 qui fixe au 31 décembre 2023 une obligation de tri des déchets organiques pour les professionnels, les collectivités territoriales, les industriels et les particuliers.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Les objectifs visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire des composteurs collectifs, • Proposer une pratique positive de tri des déchets, • Permettre la réutilisation du compost en engrais naturels sur la commune, • Favoriser la convivialité entre les utilisateurs, • Améliorer le cadre de vie sur le territoire. 	

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 2.5.1. : Marcillac-Vallon - Mise en place de Composteur(s) collectif(s)

Descriptif : L'opération a permis la création d'un composteur collectif pour les logements de Bellevue. Ce type de projet présente un vif engouement de la part des utilisateurs. Il est amené à se reproduire.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la santé et le bien être des habitants
- Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau et le foncier, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions

Maître d'ouvrage :

- Commune de Marcillac-Vallon

Coût estimatif :

- Dotation offerte par la CCCM

Calendrier prévisionnel :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| ■ 2022 - Réalisation | ■ 2025 - Reconductible |
| ■ 2023 - Reconductible | ■ 2026 - Reconductible |
| ■ 2024 - Reconductible | ■ 2027-2028 - Idem |

Partenaires potentiellement concernés :

- CCCM
- SYDOM
- CMJ
- Habitants

